

**Antoine
Innocent**

Mimola



LEGS EDITION
Collection Classique

COLLECTION CLASSIQUE

CLASSIQUE

Sous la direction de Mirline Pierre

Antoine Innocent

Mimola
ou
L'histoire d'une cassette

Notes et commentaires de
Dieulermesson PETIT FRÈRE

LEGS ÉDITION

La première publication de Mimola date de 1906.

Antoine Innocent

Mimola

Classique

ISBN : 978-99970-71-02-6

Dépot légal : 19-06-372

Bibliothèque nationale d'Haïti

Collection Classique

Sous la direction de Mirline Pierre

Dossier : *Dieulermesson Petit Frère*

Illustration : © Drippycat (www.pixabay.com)

© 2019, LEGS ÉDITION

www.legsedition.net

NOTE DE L'ÉDITEUR

Antoine Innocent n'est pas le dernier des écrivains de la Période Classique, s'il faut tenir compte de la périodisation proposée par Dieulermesson Petit-Frère¹, mais le premier à avoir fait peau neuve pour avoir traité dans son roman un sujet original. Le vaudou a été jusqu'avant la publication de *Mimola*, son unique roman, un sujet inédit. Contrairement à ses contemporains Marcelin, Lhérisson, Hibbert, qui se sont évertués à parler des us et coutumes de chez nous ou encore de décrire les tares de notre société, Innocent a plutôt préféré chercher à comprendre et à expliquer l'origine du vaudou haïtien.

Considéré comme la religion ayant sa source dans les cultures primitives de l'Orient et de l'Occident, le vaudou est, comme Innocent le souligne lui-

1. Dieulermesson Petit Frère, *Haïti : littérature et décadence. Études sur la poésie de 1804 à 2010*, Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2017, pp. 13-46.

même, le lien qui unit tous les haïtiens. C'est la matrice du peuple, son âme, la source de son idéal et de sa propre réalisation.

Ainsi, *Mimola* ou *L'histoire d'une cassette*, se présente comme une belle page d'une histoire de notre évolution et notre décadence dans notre construction. Le vaudou constitue la toile de fond du récit qui met en scène les malheurs de Lala et de Léon suite au rejet de leur famille du culte ancestral. Ces deux protagonistes qui sont, en fait, des personnages clés de l'histoire, chacun ayant un parcours différent, auront aussi dans le dénouement leur propre sort.

Petit tableau des mœurs de notre société, *Mimola* est le premier roman où le vaudou haïtien trouve sa place et toute l'attention qui lui revient. Antoine Innocent a donc osé parler du vaudou dans un roman à l'époque où il a été sujet de rejet et même considéré comme la religion du bas-peuple et, du coup, comme les causes de notre sous-développement.

Aussi la réédition de ce roman phare annonçant l'Indigénisme haïtien, s'inscrit-elle toujours dans la libre circulation des ouvrages classiques et la suite du plaidoyer pour un renouveau de l'enseignement de la littérature en mettant l'accent sur les textes.

Mirline Pierre, M.A.

Avant-Propos

Mon distingué ami Antoine Innocent a voulu de moi un avant-propos.

Je suis très flatté de cette marque d'attention.

Mais à dire vrai, Innocent pourrait se passer de toute présentation. Il est suffisamment connu du public. N'est-il pas généralement considéré depuis nombre d'années déjà comme celui qui interprète le mieux, en notre pays, les vers des poètes aussi bien étrangers que nationaux ? Et ceux-là qui ont eu l'avantage de lire dans les Revues haïtiennes quelques-unes de ses suggestives productions regrettaient profondément que l'auteur de *Neiges d'antan* ne voulût s'appliquer d'avantage à la littérature.

Mimola, qu'il livre à la publicité, est une œuvre charmante, savoureuse même par endroits.

On y trouve des descriptions précises, pittoresques. L'impétuosité du mouvement de la phrase est telle dans certaines pages quelle va jusqu'à l'éloquence.

(Voyez par exemple là où l'auteur explique l'origine du vaudoux et les affinités de ce culte avec les religions de l'antiquité). Pourtant nous ne dirons pas que ce coup d'essai est un coup de maître ; nous ne dirons pas que *Mimola* est un ouvrage impeccable, un joyau littéraire. Non ! Ce qu'il y a de certain, c'est que celui qui ouvre ce petit roman ne peut le déposer qu'après l'avoir lu tout entier.

C'est déclarer que je suis d'avance persuadé du bon accueil que le public fera à *Mimola*.

Duraciné Vaval

Aux Lecteurs

Chers lecteurs,

Il importe tout d'abord que je vous dise comment ce petit ouvrage a pris naissance, ensuite quel est le but que je m'étais proposé en l'écrivant.

Vous saurez qu'il n'était pas dans mon intention de vous offrir des pages brochées. *Mimola* qui n'était au début qu'une simple nouvelle a pris, sur les conseils d'amis, des proportions considérables, si vrai qu'elle a pu revêtir aujourd'hui cette forme que vous lui voyez. Ne serait-il pas juste de dire que la petite

nouvelle s'est transformée comme l'héroïne dont il est ici question ?

Parmi vous, il y en a peut-être qui me font un crime d'avoir choisi, entre tant de belles choses capables de séduire la plume d'un débutant, un sujet peu sympathique, réprouvé même par une catégorie de gens.

Eh bien, qu'on ne se méprenne pas sur le mobile qui a déterminé mon choix ! Ce n'est pas, comme on voudrait peut-être le croire, pour le faux luxe de parler du Vaudou et détailler à vos yeux délicats les scènes souvent grotesques qui lui servent de cortège que j'ai mieux aimé choisir ce sujet. Non. J'ai été sollicité par des motifs plus puissants. J'ai voulu tout uniquement montrer, étant donné l'opinion défavorable de l'étranger sur cet état de choses, les analogies, les affinités qui existent entre le Vaudou et les "religions" de l'antiquité. J'ai essayé de faire voir, sans que pourtant il me soit permis d'affirmer que j'y ai réussi que l'origine des divinités africaines est la même que celle des divinités romaines, grecques et hindoues. Leur source, qui est du reste celle de toute religion, se trouve dans ce besoin qu'a l'homme de croire, à chaque âge de l'humanité à

l'existence d'êtres supérieurs et invisibles qu'ils se nomment lares, mânes, dieux, ancêtres ou saints.

Si l'Olympe a cessé d'exister, si l'édifice païen est aujourd'hui en ruines, c'est grâce à la révolution des idées que chaque siècle a semées sur son parcours.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi nous interdirait-on le droit d'espérer que le progrès des idées vienne oblitérer chez nous des traditions séculaires ?

Mon très digne ami, Massillon Coicou, m'a fait dans sa lettre au sympathique Directeur du *Soir*, Monsieur Justin Lhérisson, le reproche, d'une part, de n'avoir pas mis assez en évidence la cause "de notre profonde ignorance" et "de notre foi superstitieuse" ; de l'autre, celui de n'avoir pas accusé "d'une manière très ferme le tempérament hystérique de la malheureuse Lala".

Je ne dois pas prendre comme excuse le temps relativement court que j'ai eu devant moi chaque fois qu'il m'a fallu envoyer ma petite cueillette à la Rédaction du *Soir*. J'avouerai cependant que je n'avais pas, quand Je me suis décidé à poursuivre ce travail, la prétention de faire œuvre de sociologue ou de psychologue.

Si, malgré cet aveu, vous pouviez trouver de-ci, de-là, quelque tendance à l'analyse mal dissimulée, ou une certaine allure qui ne convient guère à mon

récit, je vous prierais d'ores et déjà de me les pardonner.

La vérité et la fidélité des faits sous une robe locale, telle a été ma seule préoccupation dans la reproduction de ces scènes burlesques que je mets impudemment sous vos yeux et dont j'ai été maintes fois témoin.

Croyez, chers lecteurs, que si ce point était trouvé, mon ambition serait pleinement réalisée. Dans le cas contraire, ne vous en prenez pas à voire serviteur, mais de préférence à ceux qui m'ont encouragé par leur bourse et leurs conseils, à vous livrer ce modeste bouquin.

Antoine Innocent

Mimola
ou
L'histoire d'une cassette

PREMIÈRE PARTIE

Tante Rosalie avait reçu le jour sur les côtes du Dahomey. Elle eut dès l'âge de puberté le même sort que tant d'autres, victimes inconscientes, transportées à Saint-Domingue par une traite odieuse. Père, mère, frères, sœurs avaient subitement disparu, dispersés, hélas ! Sur d'autres points de l'île.

Que de sombres jours n'a-t-elle pas connus ! Que d'atrocités, de tortures ! De nombreuses cicatrices par tout le corps attestent de l'inhumanité des colons. Mais enfin, l'heure de la délivrance a sonné ; et la voilà maintenant, traînant par les rues sa vieille carcasse.

Chaque matin, s'appuyant sur un long bâton, son panier de forme oblongue sous le bras, elle allait faire sa provision au marché voisin. Le dimanche, vêtue de son *caraco*¹ de brabant, chaussée de

1. Longue blouse portée par les paysannes.

grosses pantoufles, la tête prise dans un mouchoir rayé de couleur bleue, noué par deux bouts sur un front creusé de rides, et dont les deux autres pendaient sur la nuque, elle s'acheminait vers la chapelle la plus proche. Lentement elle s'avançait, ayant l'air de compter ses pas, et s'arrêtait à chaque instant pour prendre un peu de repos. Chaque fois qu'un passant la saluait : "Bonjour tante Rosalie !" avec cette vénération qui était due alors à la vieillesse, elle ne manquait jamais de répondre par ces mots : "Bonjou pitit moé"² de cet accent africain qu'elle n'avait pas complètement perdu. L'âge, ayant altéré sa vue, elle s'approchait tout près de l'inconnu, abritant ses paupières d'une main tremblante afin de mieux distinguer ses traits ; puis l'interrogeait. Sur sa famille que sa mémoire lui fit défaut ou non, elle prenait la main de l'individu entre ses droits osseux et y crachait trois fois.

Un autre trait non moins frappant de l'africaine, c'est qu'elle aimait le "bon dieu" dont sa mère lui avait révélé l'existence quand elle était au pays d'Afrique. Toute petite, assise sur ses talons, elle avait appris à l'invoquer dans son patois, en des termes simples et naïfs.

Cette croyance spontanée à l'existence d'une force invisible et cachée se manifeste chez les primitifs

2. Bonjour, mon petit.

africains toutes les fois qu'ils fixent, de leurs yeux de possédés, le zénith où monte en plaintes, en lamentations, en prières, leur jargon invocateur. Les grands bois, les fleuves, les étendues désertes, brûlées par le soleil, l'infini du ciel, l'immensité de la mer, tout leur parle de cet Être Supérieur. Car ils savent d'instinct que si les forêts, les cours d'eau, la mer et le ciel même sont habités, selon leurs croyances, par des divinités, elles n'en sont pas pour cela les créatrices.

Or, cette notion confuse, incohérente d'un être Supérieur s'est développée chez tante Rosalie au contact de la religion catholique, la même qui enseignât que le nègre était inférieur au blanc, et comme tel, appelé à servir. Néanmoins, Tante Rosalie l'aimait bien sincèrement, le Dieu des bourreaux, ce Dieu injuste, inhumain, au nom de qui se commettaient tant de crimes et d'atrocités. Souvent, au milieu des tortures que ses maîtres lui infligeaient, quand les lares africains restaient sourds à ses accents, c'est lui, "le Grand Maître", qu'elle appelait de toute la force de son âme primitive. Elle le comprenait tout autre qu'on s'ingéniait à le lui représenter, c'est-à-dire étendant sa bonté, sa douceur infinie sur l'humanité toute entière, et non sur une portion seulement de cette humanité. Ainsi donc, elle l'avait retrouvé dans la géhenne des nègres, ce

Dieu dont elle n'a jamais su se faire une idée exacte et dont le culte ressemblait apparemment à celui qu'elle pratiquait pour ses divinités. Ces autels décorés d'images saintes ne lui rappelaient-ils pas la petite plate-forme en maçonnerie consacrée au culte de ses dieux lares ? Ces hymnes religieux, ne présentaient-elles pas quelque analogie dans le rythme et la cadence avec ces airs primitifs de la sauvage Afrique ? Elle en était convaincue. Et c'est pourquoi, chaque dimanche, elle allait régulièrement à l'église pour mieux se familiariser avec le Dieu qu'on représentait si fastueusement sur les autels. Aussi, s'était-elle toujours dit que jamais sa fille unique Julie, n'aurait connaissance du culte qu'elle continuait à vouer secrètement à ses dieux. En conséquence, elle cachait à sa fille, avec un soin toujours croissant tout ce qui pourrait lui faire soupçonner l'existence de ces "mystères" jusqu'au jour où Georges l'épousa.

Ce qu'il y avait de singulier chez la vieille, c'est que le culte d'un Dieu n'excluait pas celui des autres divinités. Si elle a toujours voulu que Julie vécut dans l'ignorance la plus complète des rites africains, c'est qu'elle en était jalouse, égoïste même, sachant du reste, que jamais ils ne s'acclimateraient sur un sol où ils seraient tout au moins exposés à la plus

criminelle profanation. Bien plus, elle nourrissait l'espoir qu'un jour, après cette vie, elle reverrait la Côte-d'Or, et que ses dieux iraient revivre avec elle là-bas.

Julie mariée, tante Rosalie vivait seule dans une petite chambre isolée au fond d'une cour. Pour tout mobilier, deux vieilles chaises en paille, un cadre sur lequel était étendu un matelas, une malle disloquée, une terrine la face tournée contre terre sous une table vermoulue, un mortier revêtant la forme d'un gros calice en bois, son pilon appuyé dans un angle de la chambrette, enfin une vieille et grosse cassette bariolée à l'aspect mystérieux.

Tout cela sent les ans, émanation de choses vieilles, témoins muets et las d'une trop longue existence.

À des époques déterminées de l'année, tante Rosalie pilait elle-même le "tom-tom", mélange de bananes mûres et vertes, de patates, d'ignames, le tout réduit en une pâte dont elle faisait de grosses boulettes qu'elle arrangeait avec soin dans la terrine. Elle préparait aussi le "cham-cham" produit de maïs, de hoholi, de pistache grillé et de piment, tout cela pulvérisé et mélangé ensemble, le moussa qui n'est autre chose que de la farine de maïs cuite avec de l'eau de poule bouillie. Ceci fait, elle évoquait ses

divinités dans une langue compréhensible à elle seule ; puis jetait aux quatre coins du ciel, tom-tom, cham-cham, accassan³, moussa, des grains de maïs et de pistache. Cette cérémonie était accompagnée de libations, consistant en liqueur, alcool et eau. Ce devoir accompli, elle appelait la marmaille du quartier qu'elle bourrait de ces divers aliments apprêtés de façon bizarre....

3. Bouillie faite avec de la farine de maïs.

La vieille ne sort plus maintenant. Un siècle l'a clouée sur son grabat. Elle ne peut plus se traîner ni au marché, ni à l'église. Madame Georges s'occupe de tout. Pour rendre moins cruelles ses chimères nostalgiques, tante Marguerite, sa vieille amie, sa compagne d'infortune, vestige survivant comme elle de l'implacable régime, venait souvent lui causer. C'était curieux de voir les deux vieilles s'entretenir ensemble. Elles s'appelaient mutuellement "nanchon"⁴ pour avoir été originaires de la même tribu. Leur jargon roulait sur de nombreuses étapes d'une existence de maux. Au cours du dialogue, la note devenait-elle trop touchante, ces deux vieux visages s'assombrissaient, et des larmes silencieuses glissaient le long de leurs rides...

Des voisins venaient voir tante Rosalie. Ils aimaient entendre la vieille leur parler des choses vécues, du pays de Guinée, de scènes affreuses de

4. Corruption du mot "nation".

l'esclavage, de guerres, de tueries implacables. Malgré le siècle qu'elle portait, elle avait conservé sa lucidité d'esprit, la pleine possession de sa mémoire. À l'entendre, l'intérêt était d'autant plus vif qu'elle eut à pâtir de tout ce qu'elle rapportait. Le motif qui l'impressionnait le plus, c'était son pays, sa terre natale, la Côte d'Or. Quand elle venait à toucher cette corde vibrante, un flot de sentiments divers, indicibles l'envahissait : ses yeux se dilataient, noyés d'infini.

Au fort de cette crise nostalgique, elle crispait la toile du matelas, esquissait des efforts stériles comme pour se redresser, prendre la fuite s'en aller. Puis, se calmant peu à peu, elle murmurait à voix basse quelque chose d'inintelligible qui s'achevait en quelque air étrange.

Un jour, sentant qu'elle s'en allait, tante Rosalie fit appeler en toute hâte sa fille et lui dit de sa voix chevrotante :

— Djoulie pitit moé, m'a pé mourir. Si lan Guinin paté loin, moé ta va lé chimin moé. Min ça criol pa connin gran pasé criol ! Pren courage, tendé, pitit moe !⁵

En disant ces paroles, elle avait des larmes dans la voix. Elle prit dans sa main glacée la main de ma-

5. Julie, ma petite, je vais mourir. Je retournerais au pays de la Guinée, s'il n'était trop éloigné. Mais il existe des secrets que le créole ne peut pas pénétrer... Prends courage, entends-tu, ma petite.

dame Georges, la porta à sa bouche, en lécha sa paume deux fois en y dessinant une croix. Elle n'avait manqué de lui recommander, sitôt qu'elle serait partie pour l'autre monde, de se défaire de sa cassette en la faisant jeter toute fermée qu'elle était à la mer.

Le lendemain, tante Rosalie avait cessé de vivre, et les voisins de se dire entre eux :

— C'est bien mourir après tout quand on a absorbé tant de barils de sel...

*
* *

Huit jours s'étaient écoulés depuis la mort de l'Africaine. Les parents peu nombreux et quelques gens du quartier, réunis le neuvième qui étaient un dimanche, bourdonnaient la prière des morts dans la cellule de la défunte. C'était le dernier jour de la neuvaine ou autrement dit, "la dernière prière".

La table de l'Africaine avait été transformée en oratoire. Elle était enveloppée d'une nappe blanche et décorée d'images saintes. Deux blancs de baleine brûlaient sur le petit autel. Dans une soucoupe, un peu d'eau bénite dans laquelle plongeait un minuscule rameau servant d'aspersoir. De dessous la table

dont les pieds étaient pris dans les plis verticaux de la nappe, montait la fumée rosâtre de l'encens.

Père Jean, vieillard à la barbe grise, quasi aveugle, qui passait à cette époque pour le bonhomme le plus savant en oraisons et en cantiques, présidait à la cérémonie. Sa redingote de calicot qu'il avait fait repasser pour la circonstance, rivalisait de blancheur avec la nappe. À peine avait-il fini d'entonner de sa voix cassée et atone *l'Auguste di...* l'antique et solennel *libera*, les cantiques des trépassés, qu'on fit servir aux assistants le punch traditionnel et les liqueurs d'usage. La boisson aidant, l'entrain se mit de la partie : on parla un brin de l'Africaine, de ses vertus, de ses habitudes et des péripéties de sa longue vie.

Après quoi, chacun se retira.

Quand elle se fut assurée que le dernier des assistants était parti, Madame Georges n'eut rien de plus pressé que faire appeler un marchand d'eau de profession, connu dans tout le quartier sou le nom de Pratique⁶. Elle lui parla d'un *djob* et en arrêta le prix. Après avoir gratifié l'homme d'un large grog, Madame Georges l'aida à charger quelque chose qui était caché avec soin dans un angle de la cour.

Il faisait belle claire de lune. Pratique marchait, précédent de quelques pas Madame Georges. Celle-

6. Homme de peine, porte-faix généralement connu sous ce nom.

ci ne voulant pas être reconnue des passants s'était déguisée sous un châle noir qui lui couvrait la moitié du corps à partir de la tête. Ils avaient dirigé leurs pas du côté de la saline. Arrivés à l'endroit désigné, ils s'arrêtèrent : Pratique déposa son fardeau.

On était dans le voisinage du Fort Dimanche sur le bord de la mer, à un endroit où le terrain s'élève perpendiculairement à une hauteur de trois mètres, comme pour dominer les vagues dont le clapotement, à cette heure, avait quelque chose de tristement lugubre et doux. L'onde miroitant sous les reflets lunaires semblait communier avec le recueillement du ciel. À un signal de Madame Georges, le fardeau alla s'engouffrer dans les eaux. Il y eut comme un bruit de vaisselle, de vases en terre dans la chute. La chanson des vagues fut interrompue un instant par ce bruit étrange comme une note funèbre dans le silence de la nuit.

C'était la veille cassette à l'aspect mystérieux que Madame Georges venait de jeter à la mer. Elle avait à peine fini d'accomplir sa mission qu'elle eut un serrement de cœur. Une bouffée d'air lui apporta aussitôt les plaintes de l'airain d'une cloche voisine annonçant le couvre-feu. C'était comme un glas — voilé par la distance et rendu plus sombre par le calme du soir — qui tintait à son oreille. Elle eut

l'intuition secrète et profonde qu'elle venait de consommer là un acte d'impiété.

Toutefois, Madame Georges s'en retourna chez elle, satisfaite d'avoir accompli la dernière volonté de sa mère.

Madame Georges avait eu le malheur de perdre son mari. Des sept enfants qu'elle possédait, il ne lui resta qu'une petite fille. Les six autres s'étaient succédé dans la tombe de la façon la plus mystérieuse : c'étaient des maladies de langueur, des indispositions subites. On disait même dans le quartier qu'ils avaient été victimes de sortilèges. Madame Georges n'ajoute pas créances à ces propos ; et d'ailleurs, elle n'y comprenait rien.

Enfants, époux, mère partis, elle se résigna à son triste sort et concentra sur sa fille toutes ses affections. Quelques carreaux de terre à la campagne, une maison qui la mettait à l'abri des loyers, sa profession de couturière suffisaient à sa subsistance et à l'éducation de son enfant.

— Georges n'étant plus, se disait-elle souvent, nul autre ne viendra effacer son souvenir dans mon cœur. Quinze ans de mariage, c'est bien assez ! Et puis, ne m'a-t-il pas laissé une compagne ? Mimola sera mon idole chérie !

Mimola, c'était le nom de la fille survivante. Ce nom mystérieux venait probablement du pays d'Afrique ; il paraissait avoir je ne sais quelle signification dans le patois de Guinée.

La grand-mère, se sentant près de la tombe, avait sollicité de sa fille l'ultime satisfaction de décorer la petite de ce doux nom de Mimola.

Les années se succédant, Lala grandissait à vue d'œil. Ses traits commencèrent à s'accuser avec plus de netteté. Madame Georges se plaisait à trouver en sa fille quelques traits de ressemblance avec l'Africaine : même profil, même regard, nez et bouche identiques. Par contre, sa démarche était celle de Georges, son parler, celui de Georges et combien d'autres de ces petits cachets de caractères que la mère savait admirer en son époux. La veuve allait souvent à l'Église prier Dieu, la vierge Marie, de lui conserver Lala. Elle faisait des vœux, des offrandes pour sa santé. Il n'y eut pas de soins enfin dont la chère adorée ne fut l'objet de sa tendre mère.

Madame Georges comprit qu'il était de toute nécessité d'interner sa fille afin qu'elle eût le moins de contact possible avec dehors. Trois fois par semaine, elle allait la visiter, s'informait auprès de la directrice si elle ne manquait de rien. Chaque fois c'était provision de bonbons, de sucres d'orge, de mangots de caïmittes, de sapotilles, de confitures de

toutes sortes. Lala mangeait peu et la présence de sa mère à l'école était une occasion pour elle de fêter avec ses camarades de pension en leur distribuant ces friandises.

Subitement, un changement s'opéra en son caractère. La petite écolière gaie, alerte qu'était Lala était devenue pensive et rêveuse. Elle négligeait ses leçons, faisait mal ses devoirs. Chose incompréhensible ! Chaque fois qu'elle ouvrait son livre, instinctivement elle détournait ses yeux de la page pour les porter vaguement ailleurs. Pensait-elle à son père décédé depuis des années ? Nullement, elle ne le connaissait que de nom ! À sa mère ? Pas davantage, puisqu'elle se donnait pour devoir d'aller la voir trois fois par semaine.

Interrogée sur son état d'âme, Lala n'avait, jamais pu dire la cause de ses distractions continues. Toutefois, elle paraissait en proie à une pensée intérieure, à des forces occultes imposant leur volonté à son petit être. À la voir changer sèchement d'humeur, à l'entendre maugréer parfois, il n'y a pas de doute qu'une lutte s'engageait en elle, lutte de tempéraments inconnus, divers, ondoyant, comme qui dirait une "série mouvante" de types mystérieux se disputant la frêle créature. Elle était obsédée de visions étranges. Des voix intérieures semblaient lui parler. Ses camarades la fuyaient à cause de ses

changements d'humeur trop fréquents chez elle. En récréation, lorsque toute la marmaille était en joie, elle s'isolait sous un arbre en proie à ses pensées, à sa voix. La maîtresse d'école ne comprenant rien à ses bizarreries de caractère, en informa Madame Georges qui en prit du chagrin.

— Quoi ! Est-ce possible ? Suis-je condamnée à perdre ainsi tous les fruits de mes entrailles ! Mon Dieu ! Seigneur, Mon Dieu ! Quel crime ai-je commis pour mériter un si terrible châtement ? Ce n'est donc pas assez que tu m'aies ravi six précieux bijoux, mère, époux, autant d'anneaux qui me rattachaient à la vie ! Faut-il, après ces cruelles séparations, après tout ce que j'ai versé de larmes, que de perdre le seul joyau qui me reste ? Eh bien, non, pourquoi perdre tout espoir ! Peut-être que Lala est précoce, qu'elle est à la période de sa croissance ! Est-ce pourquoi sans doute, ces changements d'humeur ?

En conséquence, elle redoubla ses soins, fit appeler un médecin qui conseillera un séjour à la campagne loin des bruits de la ville. L'enfant y resta trois mois. La campagne n'ayant opéré aucun changement dans l'état de Lala, sa mère la fit rentrer en ville.

*
* *

Le mois de mai venait d'éclorre. On était à l'approche de la première communion. Au spectacle de la nature en fête, des arbres en fleurs, la sève puissante qui circulait dans toutes les branches, de la voie rayonnante sur les visages, de la gaieté folâtre épanouissant les cœurs, Madame Georges s'était sentie, elle aussi, pénétrée d'un sentiment de bonheur, de je ne sais quel espoir vivace que sa fille reprendrait sa gaieté première.

— Pourquoi Lala ne refleurirait-elle pas comme ces arbres ? se disait-elle intérieurement. Pourquoi ne profiterais-je pas de cette occasion pour l'initier au sacrement de l'Eucharistie ? N'a-t-elle pas l'âge requis ? N'est-elle pas sûre de subir avec succès son examen de catéchisme ? Qui sait ! Peut-être que cet acte religieux apportera une amélioration à son état anormal ? Dieu est si bon !

À vrai dire Lala avait un pressentiment qu'elle n'irait jamais à la Sainte Table. Pourquoi ? Elle n'en savait rien. Et pourtant, ce n'est le plaisir qui lui manquait. Combien de fois ne s'était-elle pas surprise à se contempler en perspective de ce beau jour où elle serait belle comme un ange sous son voile

DOSSIER

Établi par Dieulermesson Petit Frère

Le statut du vaudou dans *Mimola* d'Antoine Innocent

Antoine Innocent est un auteur classique aux portes de l'Indigénisme. Entendre par-là qu'il se situe entre deux périodes : le Post-classique — ce moment qui marque la fin de la période Classique (1804-1915) et la période Indigéniste ou Culturo-nationaliste (1915-1957), la troisième période de la littérature haïtienne¹. Dans *Mimola*, il aborde un sujet tout nouveau dans la littérature haïtienne : le vaudou. Un sujet esquivé par ses contemporains ou plutôt ses devanciers, à savoir les pionniers du roman haïtien qui ont choisi de parler d'autres faits de société considérés peut-être comme plus sympathiques et non-réprouvés par les gens dits de bien. Aussi pourrions-nous affirmer que son roman se veut un texte fondateur dans la mesure où il ouvre la voie au roman indigéniste, voire rural et paysan.

1. Voir à ce sujet Dieulermesson Petit Frère, *Haïti : littérature et décadence. Essai sur la poésie de 1804 à 2010*, Port-au-Prince, LEGS ÉDITION, 2017, pp. 13-46.

Perçu longtemps comme interdit, rejeté (pendant un certain temps) autant par l'étranger que par l'Haïtien lui-même, le vaudou, « donné dans la presse comme la clé du sous-développement d'Haïti et la source des gouvernements despotiques que le pays a connus pendant les deux derniers siècles »², est devenu sous la plume d'Innocent un sujet d'intérêt et est considéré à sa juste valeur. Ce n'est donc pas sans raison que Joubert Satyre souligne qu'Innocent « a écrit le premier roman ethnographique haïtien »³. Il est donc un précurseur, celui qui, avant Price-Mars — considéré comme le principal théoricien de l'Indigénisme haïtien, — a étudié, par le biais du roman, la culture haïtienne, l'héritage africain, véritable lieu d'expression de l'authenticité nationale. D'où la naissance de l'Indigénisme qui sonne du coup « le passage du roman national au roman indigéniste »⁴.

L'histoire se déroule à Port-au-Prince, probablement au Bel-Air où Tante Rosalie a choisi de s'établir quelques temps après l'indépendance. Prê-

2. Laënnec Hurbon, « Le statut du vaudou et l'histoire de l'anthropologie », *Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, No 1, *Haïti et l'anthropologie*, Paris, Musée du quai Branly, 2005, p. 153.

URL : <http://gradhiva.revues.org/336>

3. Joubert Satyre, « La Caraïbe », *Christiane N'diaye, Introduction aux littératures francophones. Afrique, Caraïbe, Maghreb*, [en ligne]. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 146. Consulté le 09 août 2019.

URL : <http://books.openedition.org/pum/10659>

4. *Ibid.*, p. 148.

tresse du vaudou, née sur les côtes du Dahomey et transportée comme esclave à Saint-Domingue, elle est arrivée dans la colonie avec toute sa science, ou plutôt ses connaissances occultes ou mystiques, en d'autres termes son savoir qu'elle a légué à ses congénères. Au soir de sa vie, elle confie à sa fille, Julie — devenue madame Georges —, le soin de jeter à la mer une vieille malle contenant les objets de son culte aux dieux africains. Il s'agit, pour elle, dans cet acte, de ne pas perpétuer la tradition. Et voilà que la malédiction s'abat sur la famille. Georges, le mari de sa fille, mourra, suivi de six des sept enfants de la famille. Lala, de son vrai nom Mimola, l'heureuse élue des loas, est atteinte d'un mal incurable. Désespérée, la mère entreprend le jour de la fête de Mont-Carmel un pèlerinage à Saut-d'Eau (Ville-Bonheur) en vue d'implorer la Vierge des Miracles en faveur de sa fille. Elle y fait la rencontre de bien d'autres pèlerins ; parmi eux, il y a madame Dajobert, dont le fils, Léon, est aussi atteint de troubles psychologiques. De retour chez eux, Lala prend le « ason ». Elle devient mambo et se remet de son mal. Léon, de son côté, formé à Paris, affichant un mépris sans borne au culte vaudou, devient fou.

Publié d'abord en feuilleton dans les colonnes du journal *Le Soir* dirigé par le très célèbre Justin

Note de l'éditeur	5
Avant-Propos	7
Aux lecteurs	9
Mimola ou L'histoire d'une cassette	13

Dossier

Repères chronologiques	203
Le statut du vaudou dans <i>Mimola</i> d'Antoine Innocent	205

Dans la même collection :

Coriolan Ardouin, *Poésies complètes*

Georges Sylvain, *Confidences et Mélancolies*

Etzer Vilaire, *Le Flibustier*

Etzer Vilaire, *Les dix hommes noirs*

Ignace Nau, *Le lambi et autres nouvelles*

Ignace Nau, *Poésies*

Oswald Durand, *Poèmes choisis*

Émeric Bergeaud, *Stella*

Imprimé pour le compte de LEGS ÉDITION

26, Delmas 8, Haïti

Dépot légal : 19-16-372

Août 2019

Bibliothèque nationale d'Haïti

ISBN : 978-99970-71-02-6

Le vaudou, religion de nos ancêtres, est ainsi présenté comme cette sorte de ciment qui unit et relie tous les Haïtiens, sans distinction de race ou de classe. Roman précurseur, avec *Mimola*, Innocent offre un portrait fidèle des croyances et réalités de la paysannerie et de l'arrière-pays et des pratiques du culte vaudou dont les racines sont à chercher dans les cultures africaines.

Dieulermesson Petit Frère

Antoine Innocent est né le 21 avril 1873 à Port-au-Prince. Indigéniste avant la lettre, auteur d'un unique roman, Mimola, publié en 1906, il meurt le 13 avril 1960 à l'âge de 87 ans.

LEGS ÉDITION

ISBN-13: 978-99970-71-02-6

Troisième trimestre 2019



9 789997 071026